

LA MER EGÉE, AU CŒUR DES TENSIONS GRÉCO-TURQUES

Constellée d'îles, la mer Égée est depuis longtemps source de tensions entre ses États riverains, qui ont chacun leur tour exercé une mainmise sur celle-ci. Récemment, elle a cristallisé les appétits de puissance de la Turquie, qui a tourné son intérêt vers la Méditerranée sous l'impulsion de son projet de Patrie bleue et à la suite de découvertes énergétiques au sud. Les multiples petites îles sont autant d'obstacles pour la Turquie dans sa volonté d'accroître ses droits sur les ressources égéennes, voire méditerranéennes.

ASPECTS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES DE LA MER EGÉE

Selon la légende, la mer Égée tirerait son nom du père de Thésée, qui se serait jeté dans la mer en croyant que son fils était mort lors de sa mission pour tuer le Minotaure.

Durant l'antiquité, la mer Égée est entourée de cités grecques. Des thalassocraties grecques et crétoises au Royaume de Macédoine, en passant par les occupations étrangères (phénicienne, puis vénitienne), les peuples installés sur les rives de la mer Égée ont été nombreux, sans parler des conquêtes de l'Empire ottoman. Néanmoins, dans l'imaginaire grec, la mer Égée a toujours été une mer hellénique.

Étendue maritime de 214 000 km², la mer Égée est une mer intérieure de la Méditerranée centrale qui communique au nord avec la mer de Marmara par le détroit des Dardanelles. Elle est bordée par deux pays, la Grèce et la Turquie. Trois grandes villes continentales sont établies sur ses rives : Athènes et Thessalonique en Grèce et Izmir en Turquie.

Mais c'est surtout un espace complexe du fait de très nombreuses îles, habitées ou non, qui sont la source de rivalités territoriales compliquées, issues de traités successifs et de l'évolution historique. Environ 140 îles grecques sont habitées et 6 îles turques, toutes les autres, souvent de taille très réduite, sont inhabitées. La répartition des espaces maritimes est donc particulièrement enchevêtrée et délimitée par des lignes d'équidistance (voir carte ci-après).

D'UNE MER OTTOMANE À UNE MER PARTAGÉE

Dès le XV^{ème} siècle, l'Empire ottoman domine les territoires grecs, la mer Égée devient alors une mer « intérieure » de l'Empire, et le restera durant plusieurs siècles jusqu'en 1830, date de l'indépendance grecque. Le traité de Londres de 1832 acte la création du Royaume de Grèce qui récupère l'Attique et le Péloponnèse, mais aussi diverses îles comme les Saroniques et les Cyclades.

À la suite des guerres balkaniques (1912-1913), les puissances alliées attribuent à la Grèce la plupart des îles de la mer Égée, sauf trois d'entre elles, Tenedos, Imbros et Castellorizo, qui restent contrôlées par la Turquie.

Au cours des conflits du XX^{ème} siècle, les îles vont subir diverses occupations. Plusieurs traités vont rétablir progressivement leur appartenance à la Grèce : d'abord les

îles Ioniennes (hors mer Égée), puis les îles de l'Égée du nord et la Crète, et enfin celles du Dodécanèse. Depuis, sauf quelques exceptions, la quasi-totalité des îles sont grecques y compris certaines très proches de la côte turque et qui aiguisent de ce fait, les revendications ou les velléités turques.

CASTELLORIZO (OU KASTELLORIZO)

Île de 9km², située à moins de 7km de la ville turque de Kas, et à 130 km de Rhodes, Castellorizo est officiellement rattachée à la Grèce depuis 1945. Sa distance avec les côtes turques est un point de tension entre la Grèce et la Turquie. Un contingent de plusieurs centaines de militaires grecs est y stationné en permanence. En août 2020, un navire turc d'exploration pétrolière a pénétré dans les eaux territoriales grecques, escorté par des navires militaires. La France, en soutien à la Grèce, avait dépêché deux navires et des avions militaires.



Île de Castellorizo. Au loin, la côte turque.

UN CONTEXTE TENDU

Après une période assez calme, la Turquie a repris depuis quelques années ses revendications sur certaines îles. Selon le projet de *Mavi Vatan* (Patrie bleue), qui vise à rétablir l'influence turque en Méditerranée et en mer Noire, la Turquie cherche à étendre son plateau continental en mer Égée, pour des raisons économiques car les îles sont très touristiques et la région renferme de probables ressources gazières que des navires d'explo-

ration recherchent, notamment au large de la Crète. Les raisons sont aussi politiques et renvoient à la volonté de reconstituer la puissance de l'Empire ottoman et de ses territoires perdus.

Les flux migratoires sont l'autre point de tensions entre la Grèce et la Turquie car ils suivent des itinéraires à travers des îles de la mer Egée – notamment via Lesbos, tristement connue pour cette raison. Les gouvernements grec et turc se renvoient la responsabilité des nombreux accidents.

UNE MILITARISATION ACCRUE

Les différences entre la Grèce et la Turquie reposent principalement sur des accusations turques de militarisation par la Grèce de certaines îles de la mer Egée, qui serait interdite par les traités mais dont les dispositions précises sont sujettes à des interprétations divergentes :

- La Convention de Lausanne de 1923, pour les îles de Lemnos et Samothrace, remplacée par la Convention de Montreux de 1936 qui ne reprend pas la mention de démilitarisation.

- Le même traité pour les îles de Lesbos, Chios, Samos, et Icarie qui n'interdit pas leur militarisation mais la limite (pas de base navale ni de fortifications, mais un contingent normal de forces autorisé).

- Le Traité de Paris, 1947, pour les îles du Dodécanèse rétrocédées par l'Italie et qui sont démilitarisées, la Grèce arguant toutefois du fait que la Turquie n'est pas partie à ce traité.

Ces sources de tensions et ses invectives des deux côtés ont des conséquences directes sur l'état de leurs forces armées alors que les deux pays sont engagés dans des processus de réarmement dont une des raisons est directement liée aux rivalités en mer Egée.

Concrètement, ces tensions se sont traduites depuis quelques années par une multiplication des exercices navals et aériens dans la région, avec un pic à l'été et à l'automne 2020. Bien que de multiples facteurs aient permis de calmer la situation depuis 2021 (découvertes de gaz dans la ZEE turque en mer Noire, négociations européennes, séismes ayant motivé des partenariats en urgence entre les deux pays, etc.), les tensions restent vives et de potentiels accrochages en mer ou dans les airs peuvent encore subvenir.

